

Sciences de la vie et de la Terre (L2-L3) – CAPES SVT

Licence Sciences de la Vie et de la Terre



Durée
2 ans



Composante
Faculté des
sciences et
technologies



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

La **licence mention Sciences de la vie et de la Terre (SVT)** est une licence générale bi-disciplinaire présentant un aspect professionnalisant puisqu'elle est destinée principalement mais non exclusivement aux étudiants ayant comme projet professionnel les métiers de l'enseignement notamment celui de professeur de lycée et collège (PLC) en SVT. Cette licence est proposée après une première année commune en licence portail Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement (SVTE). La licence SVT permet à son titulaire d'acquérir les compétences dans les différents domaines de la biologie mais également de la géologie afin de pouvoir présenter le concours du CAPES de SVT et ainsi accéder au master M2E (Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation) mention Professeur du second degré des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) des Hauts-de-France ou ailleurs. Les connaissances acquises au cours du cursus de licence correspondent aux thèmes du concours et sont adossées aux enseignements de collège et de lycée.

Savoir-faire et compétences

Acquisition et maîtrise des connaissances scientifiques dans les champs disciplinaires variés et à différentes échelles du vivant (cellule, organe, organisme, population, communauté dans son environnement) mais également en sciences de la Terre : développement d'une approche didactique et de démarche d'investigation scientifique (problématique, questionnement, hypothèses, expérimentations, analyse critique, interprétation), analyse de documents scientifiques,

développement d'une argumentation scientifique structurée à l'écrit comme à l'oral, obtention du CLES en langue vivante

Les + de la formation

La **licence Sciences de la Vie et de la Terre** présente une formation large couvrant deux champs disciplinaires scientifiques, les sciences de la vie et les sciences de la Terre possédant chacun des domaines très variés. L'équipe enseignante est composée d'enseignants-chercheurs et de professeurs agrégés en SVT très au fait des contenus des concours et des enseignements de SVT en collège et lycée. La formation propose également un stage en collège ou lycée au cours du semestre 4 afin que les étudiants se fassent une idée plus précise du métier d'enseignant. Enfin des sorties sur le terrain complètent la formation afin d'illustrer les cours. Tout au long des 3 années de licence, choix d'une langue vivante 1 avec possibilité de passer au cours du semestre 6 le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES), certification accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Organisation

Organisation

La **licence Sciences de la vie et de la Terre** s'organise autour de plusieurs blocs de connaissances et de compétences (BCC) :

BCC - Résoudre une problématique scientifique dans le domaine des SVT

BBC - Communiquer et se positionner en Français et en Anglais dans une perspective professionnelle

BCC - Pratiquer une démarche scientifique en sciences de la vie

BCC- Pratiquer une démarche scientifique en sciences de la Terre

BCC - Construire son projet professionnel en lien avec les métiers de l'enseignement

Tout au long de la licence, chaque UE fait l'objet d'évaluations notées : contrôle continu (DS, TP), examens écrits ou oraux terminaux, rapport de stage, soutenance. Tout au long de la formation des sorties sur le terrain sont programmées ainsi que des stages en établissements scolaires.

Stages

Stage : Obligatoire

Stage obligatoire au semestre 4.

Admission

Conditions d'admission

Pour les élèves de terminal, les étudiants en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissantes de l'Union européenne ou assimilés.

Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale Parcoursup de la mi-janvier à la mi-mars.

RDV sur <http://www.parcoursup.gouv.fr> - **Portail SVTE**

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés), RDV sur <http://international.univ-lille.fr>

Vous retrouverez sur la plateforme Parcoursup les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciation des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants

de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

Conditions d'admission pour les formations L2-L3

Vous avez validé une **L1 ou L2 SVT** à l'Université de Lille et vous souhaitez poursuivre en année supérieure :

Vous accédez de droit en **licence 2 ou 3 SVT**.

Procédure de réinscription sur votre ENT Ulille.

Vous avez validé une **L1 ou L2 SVT** dans une autre université et souhaitez poursuivre ce cursus à l'Université de Lille.

À partir de la mi-juin, demandez la validation de vos semestres déjà acquis via la plateforme de transfert arrivée : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/transfert-de-dossier>

Vous n'avez pas les titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalant à un Bac+1 et/ou Bac + 2.

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant-e de l'UE et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme e-candidat : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Vous êtes de nationalité étrangère hors étrangers et assimilés : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-universite/etudiantes/hors-programme-dechange/>

Et après

Poursuite d'études

La formation de licence en Sciences de la Vie et de la Terre est particulièrement adaptée pour les étudiants souhaitant devenir enseignant de SVT en collège/lycée. Elle offre en effet la possibilité de poursuivre ses études en priorité en master M2E (Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation) mention Professeur du second degré après réussite du CAPES. Les connaissances acquises au cours du cursus de

licence correspondent aux thèmes de ce concours. En cas de modification du projet professionnel initial, cette formation permet également de poursuivre ses études en postulant à des masters en lien avec les sciences de la vie et les sciences de la Terre. Comme après toute formation de licence, une sélection est effectuée à l'entrée du master. Celle-ci repose sur la qualité du dossier, la cohérence du parcours de formation et la capacité d'accueil de la formation de master. Cette formation permet également de poursuivre sa formation en journalisme scientifique.

Insertion professionnelle

Enseignant de SVT en collège/lycée.

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lille, consultez les répertoires d'emplois publiés par l'[ODiF \(Observatoire de la Direction de la Formation\)](#)

Les fiches emploi/métier du [Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois \(ROME\)](#) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Autres contacts

Contact administratif et pédagogique

fst-lic-svt@univ-lille.fr

Lieu(x)

 Villeneuve d'Ascq

En savoir plus

Faculté des Sciences et Technologies

<https://sciences-technologies.univ-lille.fr/>